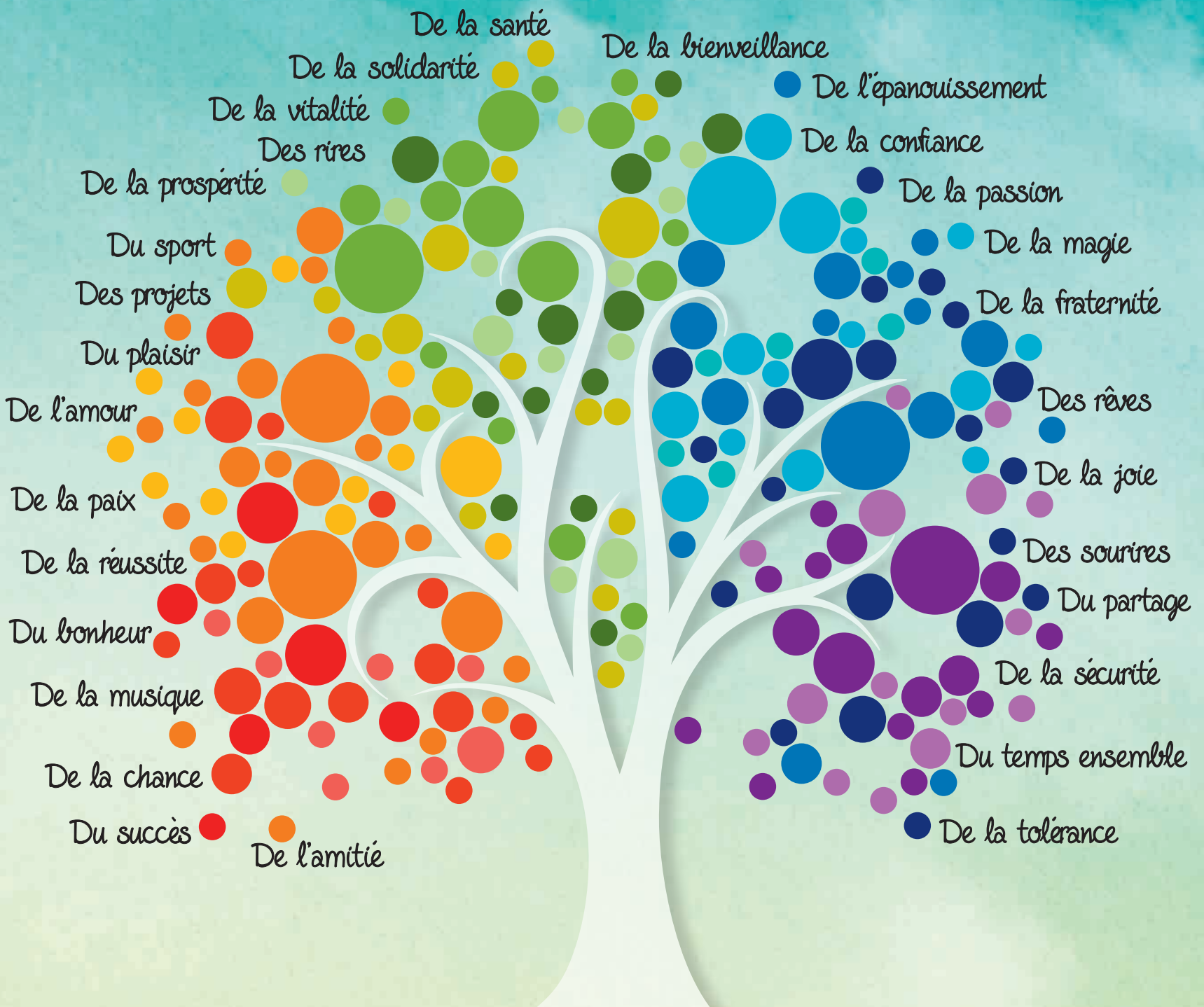


## Pour 2021 on vous souhaite





## RETOUR EN IMAGES

### Mi-décembre 2020

Démarche environnementale les communes du territoire, la CAPV, et le Département de l'Isère se mobilisent autour du **PLAN VÉLO** qui permet de développer les déplacements « mode doux » entre le domicile et le travail.



### Samedi 19 décembre 2020

Marché de Noël - Artisans, associations et commerçants habituels présents parce que « Noël reste Noël... ».

### Samedi 11 janvier 2021

Ceci est la première étape d'une démarche environnementale avec l'obtention du label « Commune sans pesticide ».



### Mercredi 15 janvier 2021

Reconstruction de la future Gendarmerie sur le terrain de l'ancien camping: c'est reparti! Première rencontre en présence de représentants de la Gendarmerie, de la SDH (La Société Dauphinoise pour l'Habitat qui au mois de novembre 2020 a manifesté l'intérêt de prendre en charge la construction et la gestion des bâtiments de la Gendarmerie), de techniciens de la mairie et des élus.



### Mercredi 15 janvier 2021

Projets d'aménagements de l'avenue de la Contamine: premières pistes de réflexions! Une réunion de travail à la Maison du territoire Voironnais-Chartreuse du Département de l'Isère. Un travail de réflexion sera mené en concertation avec les habitants dès que les conditions sanitaires permettront de se réunir.

# Tullins mag

- Directeur de publication : Gérald Cantoumet
- Rédaction : service communication 04 76 07 40 05
- Photos : service communication, C. Rocher, Mairie de Vourey, Shutterstock, X-droits réservés
- Maquette : New Deal
- Impression : Manufacture Deux-Ponts
- Distribution : Mairie de Tullins - ISSN 2417-7172



## Quelle année 2020 nous venons de vivre !

*Qui aurait pu imaginer il y a tout juste un an lorsque nous pouvions encore nous embrasser en nous souhaitant une bonne année que nous allions traverser toutes ces turbulences.*

*2020 restera pour bon nombre d'entre nous une année troublée. Je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par ce virus, avec quelques fois des conséquences dramatiques pour leurs proches et je tiens à vous exprimer tout mon soutien dans cette épreuve.*

*Une pensée aussi pour ceux qui, dans leurs activités professionnelles ont été touchés, où en l'espace de quelques mois, des années de travail et d'investissements personnels ont été mises à mal.*

*Une pensée pour tous les bénévoles de nos associations qui habituellement animent notre ville au quotidien, cela fait bien trop longtemps que les salles, les stades et les gymnases sont restés vides et bien silencieux.*

*Par ailleurs, je crois sincèrement en la capacité de chacun d'entre nous à être solidaire face à cette crise sans précédent car cette victoire que nous célébrerons un jour face à ce virus, se gagnera tous ensemble, car chacun d'entre nous a un bout de la solution.*

*Depuis le mois de juillet, date de notre élection, malgré le contexte sanitaire, toute mon équipe s'est mise au travail pour améliorer votre quotidien : une des preuves de cet engagement, le dossier de candidature de la Ville de Tullins a été retenue par le Ministère de la Cohésion des Territoires pour intégrer le programme « Petites villes de demain ».*

*Seulement 1000 villes dans toute la France, 14 villes en Isère et une seule ville dans le Pays Voironnais bénéficieront de plus de moyens pour concrétiser leurs projets tout au long du mandat.*

*L'ensemble du conseil municipal vous présente tous ses meilleurs vœux, de bonheur, de prospérité et plus que jamais une bonne santé pour 2021.*

*Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.*

**Gérald Cantournet**

Maire de Tullins

Vice-Président du Pays Voironnais  
en charge de l'accompagnement  
vers l'emploi et l'insertion

Président de La Maison de l'Emploi  
du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan  
Élu référent « Territoires d'Industrie »

### Une information vous manque ? Dites-le nous !

par courrier : Mairie - Clos des Chartreux - CS 20058 - 38347 TULLINS cedex  
par mail : [communication@ville-tullins.fr](mailto:communication@ville-tullins.fr)  
sur la page Facebook de la commune [www.facebook.com/villetullins](https://www.facebook.com/villetullins)

## SOMMAIRE

4 - 6

**L'ACTU MUNICIPALE**

7 - 9

**LA VIE DES PÔLES :**  
PETITES VILLES DE DEMAIN

10

**INTERCOMMUNALITÉ**

11

**À VOTRE SERVICE :**  
LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

12

**INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021-2022**





## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

17/04/2020 Johan BOUILLET  
 12/05/2020 Hugo JOURNET  
 22/07/2020 Joris DUGAIN  
 23/08/2020 Amaury BATAIL  
 24/08/2020 Liam RANDO  
 26/08/2020 Milla CADERBY  
 02/09/2020 Kélio PEYRONNET  
 05/09/2020 Nathan TURC  
 11/09/2020 Joy JACQUET  
 20/09/2020 Raphaël VIEIRA ESCOVAL  
 02/10/2020 Samuel PERARD  
 05/10/2020 Lara BOUCHOT  
 17/10/2020 Lina BAYA  
 23/10/2020 Léon ISOLA DUCRETTET  
 26/10/2020 Alézio LOPEZ  
 04/11/2020 Maïssa HACHANI  
 04/12/2020 Nathan AGUILON  
 05/12/2020 Aaron BERAUDI

### MARIAGES

19/09/2020 LORIS TEIXEIRA  
 ET ÉMELYNE VINCENT  
 19/09/2020 LOÏC THILLIER  
 ET JULIE FIALAIS  
 19/09/2020 AXEL LUNARDI  
 ET MANON ESPOSITO  
 03/10/2020 CHRISTIAN ALANDI  
 ET RAPHAËLLE BLANC  
 03/10/2020 HELDER GUTA  
 ET PAULINE DESCHANELS  
 10/10/2020 SAMUEL SIROT  
 ET MARIA DE FATIMA  
 DE ABREU CERQUEIRA  
 17/10/2020 MAXIME BALAZUN  
 ET MAUD ZAMPARINI  
 24/10/2020 MAHFOUDH GHRAIRI  
 ET MÉLANIE NAPPEY  
 28/10/2020 CÉDRIC PEREIRA  
 ET CHLOÉ CHIAVERINI  
 07/11/2020 CHRISTOPHE GRANNEC  
 ET JOËLLE VOILE  
 07/11/2020 JÉRÉMY CHUILON  
 ET FLORIANE DEPORTE  
 20/11/2020 GRÉGORY DUBOIS  
 ET VIRGINIE VANDENBERGHE  
 12/12/2020 JÉRÉMY HERITIER  
 ET JULINE AQUILINO  
 02/01/2021 DAVID WANDEU  
 ET MATHILDE BOULLLOUD

### DÉCÈS

13/09/2020 PIERRE VERCELLINO  
 16/09/2020 ROGER GUILLERME  
 25/09/2020 JEANNE PETIOT  
 VEUVE CHANAL  
 25/09/2020 ROBERT SEYFERTH  
 27/09/2020 LAURENT AQUILINO  
 02/10/2020 REMEDIO VICENTE  
 VEUVE CAMPILLO  
 05/10/2020 GIOVANNI MARRA  
 07/10/2020 GUY PACAUD  
 09/10/2020 RENÉ DENIZOT  
 13/10/2020 SUZANNE MARION  
 VEUVE BOUVIER  
 15/10/2020 MARIE VEYET  
 VEUVE BRUN-BUISSON

16/10/2020 MADELEINE BLANC  
 VEUVE GREFFE-  
 FONTEYMOND  
 17/10/2020 GEORGETTE DRAYE  
 19/10/2020 DIDIER PAUMIER  
 23/10/2020 MARCELLE MIGEON  
 VEUVE RESTAUT  
 28/10/2020 ABID BOUHARIZI  
 29/10/2020 ARMANDA TAVELLA  
 VEUVE GUILLERME  
 02/11/2020 CAMILLE CARROBOURG  
 04/11/2020 JEANNINE CAPELLI  
 ÉPOUSE TRUFFA  
 05/11/2020 JEANNE RIMET  
 VEUVE CHEVRON  
 05/11/2020 FRANÇOIS COVOLO  
 07/11/2020 PIERRETTE DESPIERRE-  
 CORPORON  
 VEUVE GLÉNAT  
 08/11/2020 JACQUES MAGNOL  
 11/11/2020 MARIE CATAYE  
 12/11/2020 ARLETTE FRÉGNY  
 DIVORCÉE DARBON-  
 DESESTRET  
 13/11/2020 SUZANNE FABRE  
 VEUVE TINGAUD  
 13/11/2020 JEAN ROYER  
 15/11/2020 NOËL GILLET  
 15/11/2020 GLORIA CELLA  
 ÉPOUSE POLO  
 16/11/2020 SUZANNE RAGACHE  
 ÉPOUSE MICOUD  
 17/11/2020 MICHEL DUPARD  
 17/11/2020 MARCEL EYMOZ  
 18/11/2020 ANDRÉE ALLEMAND  
 VEUVE COMBAZ  
 19/11/2020 JEANNINE ROCHAS  
 ÉPOUSE DEBERNARDI  
 19/11/2020 PIERRETTE CUNÉAZ  
 20/11/2020 MICHEL ARNAUD  
 20/11/2020 ROBERT MILLOUR  
 22/11/2020 CLAUDE LAURENT  
 23/11/2020 BERNARD BÉCU  
 23/11/2020 ELLIANE COUDRY  
 VEUVE REVOL  
 24/11/2020 GABRIEL BARNIER  
 24/11/2020 MARTIAL MONGELLAZ  
 25/11/2020 THIERRY SUIFFON  
 27/11/2020 ANDRÉ CHAPEL  
 28/11/2020 ÉLIANE CARTIER  
 VEUVE PATRAS  
 29/11/2020 ROBERT BOUCHEZ  
 02/12/2020 GINETTE COSTE  
 VEUVE CORRÉARD  
 03/12/2020 MANUEL ANDRES  
 04/12/2020 MARIE JOURNET  
 VEUVE PUEL  
 06/12/2020 FERNANDE DAILLIÈRE  
 VEUVE CLARET  
 19/12/2020 ÉTIENNE MATTREL  
 21/12/2020 ROBERT GARCIN  
 30/12/2020 RICHARD MOSKAL  
 03/01/2021 ANNE-MARIE FAYARD  
 VEUVE VILLARD  
 05/01/2021 YVETTE SIBUT  
 VEUVE COUTURIER

## Emploi

# Zoom sur les métiers de demain

Quels métiers en développement à l'hôpital?

Métiers du bâtiment : quelles évolutions à l'ère du BIM et de la construction durable ?

Les métiers du numérique, de quoi parle-t-on ?

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, Pôle Emploi et la Ville de Tullins organisent une nouvelle matinée consacrée à la découverte des métiers de demain, avec la participation d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

Des professionnels vous apporteront leurs témoignages sur des métiers en développement sur le territoire dans des secteurs variés (santé, bâtiment, numérique...).

Cette manifestation, ouverte à toute personne en recherche d'informations sur les métiers, se tiendra : **jeudi 4 février 2021 de 10h à 11h.**

Pour vous connecter :

→ **via un webinaire** avec chat permettant de poser des questions aux participants



→ **en direct:** <https://us02web.zoom.us/j/89830031150>



**Renseignements au 04 76 93 17 18**  
(sur inscription pour les établissements scolaires)



Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan  
40 rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 Voiron cedex  
04 76 93 17 18  
<https://emploi-pvsg.org/>

## EXPRESSION LIBRE

### Groupes de la minorité

**POUR TULLINS FURES  
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE**

#### De la communication ! Et après...

Nous assistons à une communication effrénée de la nouvelle municipalité. Cela a pour mérite de mettre en valeur les projets initiés par l'équipe précédente (maison des associations, contrat cœur de ville, plan vélo...). L'ambiance apaisée, à laquelle nous contribuons par notre opposition constructive, ne nous empêche pas de dénoncer le manque de concertation et d'informations vis-à-vis des minorités, comme l'absence de débat sur le dossier des rythmes scolaires où l'intérêt des enfants n'est manifestement pas prioritaire.

Le prochain budget devra lever les interrogations et nous montrer quelle

L'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal. Les textes remis à Tullins m@g sont publiés sous la forme de cet article.

est la vision de la majorité pour l'avenir de notre commune, au-delà des mesurées des derniers mois.

La saine situation financière héritée des mandats précédents doit permettre d'être ambitieux pour notre ville. Nous serons vigilants et nous serons force de proposition dans le respect des valeurs de justice et de solidarité portées par notre liste lors de la dernière campagne. La transition écologique est la grande oubliée de ce début de mandat. Elle était peu présente sur le programme du candidat Cantournet, si ce n'est pour annoncer la limitation de la pollution lumineuse. Le retour de l'éclairage nocturne, à l'inverse de la tendance nationale, interroge.

Face à la crise sanitaire inédite que nous vivons, nous sommes solidaires de nos concitoyens qui en subissent les conséquences. Nous vous souhaitons une belle année 2021.



Mairie

## Un nouveau Directeur Général des Services

**Benoît Gillet**



Depuis le 8 janvier, Benoît Gillet, 46 ans, a pris ses fonctions en tant que Directeur Général des Services à la mairie de Tullins. Il était en poste depuis 2012 à Vaulnaveys-le-Haut, commune abritant une partie de la station thermale d'Uriage.

Diplômé d'un DEA en Droit de l'environnement et d'un DESS Aménagement et politiques des collectivités territoriales, c'est dans une logique de progression professionnelle que Benoît Gillet a postulé à Tullins. Il souhaitait en effet intégrer une commune de taille plus importante et davantage structurée, mais également accompagner la nouvelle équipe municipale dans la mise en œuvre de ses nombreux projets.

## Arrivée d'un nouveau Directeur des Services Techniques

Christophe Chardon, 42 ans, a intégré les Services Techniques de la commune depuis le 14 décembre. Il arrive de la commune de Fontaine où il a commencé sa carrière dans la fonction publique depuis 13 ans.

Il est titulaire d'un DESS Conduite de projet et sa spécialité est le bois et la construction.

Postuler à la mairie de Tullins était pour Christophe Chardon, une évolution professionnelle mais aussi un nouveau challenge.

Il souhaite remettre à plat ce service avec une piste d'amélioration pour que le suivi des demandes d'interventions soit plus clair et mettre également en valeur le travail des agents.



Christophe Chardon

## Création du Pôle économie

La Mairie s'est récemment structurée avec la création d'un Pôle économie.

Le pôle est chargé des relations avec les entreprises (commerçants, artisans, industriels...).

Les acteurs économiques peuvent directement contacter Madame Marielle Métrol, Directrice.

Ce pôle travaille en étroite collaboration avec le service économique du Pays Voironnais qui a d'ailleurs cette compétence.

Contact : 04 76 07 40 03 ou par mail [m.metral@ville-tullins.fr](mailto:m.metral@ville-tullins.fr)

**Marielle Métrol**



Conseil Municipal.  
responsabilité de leurs auteurs.

### GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Chères Tullinoises, Chers Tullinois,  
Après une période de silence forcée par la nouvelle équipe majoritaire qui a eu du mal à envoyer les convocations pour les conseils municipaux et les demandes d'articles pour le journal de la ville dans les délais légaux ou sur les bonnes adresses électroniques, nous n'avons pu nous exprimer.

Cependant cela n'est pas bien grave, car elle ne pourra jamais faire pire que l'équipe de Présuney qui sombre de plus en plus dans le pathétique d'une fin de règne ratée à chacune de ses interventions.

La campagne est déjà loin et ses promesses le sont plus: la consultation, le dialogue, la participation... On impose aux habitants des sens uniques dans nos rues,

on menace les parents de l'école privée de sanctions s'ils ne vont pas se garer au parking Jean Jaurès pour la dépose de leurs enfants, à défaut de proposer des projets concrets et on oublie les promesses de parking, de changement. Mais cette équipe agit ou s'agitte, même si nous ne sommes pas d'accord ni sur le fond, ni sur la forme. La Covid a fait qu'elle a été élue avec 26% des inscrits et elle devra chaque jour de son mandat rester humble sur sa légitimité. Mais cela se fera sans moi car nous avons décidé de quitter la commune avec ma famille il y a 4 mois après 10 ans d'implication pour vous sur Tullins. C'est avec une grande émotion que j'écris mes dernières lignes pour remercier mon équipe, mes militants, mes amis, et mes électeurs de m'avoir soutenu. Bonne année à tous.

Cédric Augier



## Solidarité

# Paniers gourmands 2020

En cette fin d'année 2020, le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes, la Commune et le CCAS ont distribué aux Tullinois à partir de 70 ans et aux adultes handicapés titulaires de la carte d'invalidité à 80% un panier gourmand.



Constitués d'une bouteille de cidre, d'un pain d'épices, d'une tablette de chocolat, de caviar d'aubergine ou de foie gras végétarien, d'un 1 kg de noix, pour les 389 paniers individuels complétés de noix caramélisées et d'une jacinthe, pour les 165 couples, issus des producteurs locaux ou des commerçants de la commune (Les vins de Léolis et Cavyvan, la ferme de la Galerne, la ferme de Pré Borel, le GAEC des Murailles, la Pâtisserie Alicari, Graines d'épicières, la maison Franchini, l'Odysée gourmande, et Rose poudrée).

Les enfants inscrits aux Temps d'activités périscolaires et les enfants du Pôle petite enfance ont également participé à cette action, en réalisant une carte de Noël pour chaque panier gourmand.

Gageons que cette action de Noël, aura apporté douceur et réconfort en une période où les jours se font petits et le froid vif.

## VEILLE TÉLÉPHONIQUE



La cellule téléphonique mise en place au CCAS à la suite du premier confinement, a été renforcée dès la fin octobre 2020, avec pour objectif de s'enquérir de la santé des aînés de Tullins, mais aussi pour lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées.

Onze personnes (élus municipaux, administrateurs du CCAS et bénévoles) ont ainsi contacté plus de 490 foyers âgés de 75 ans et plus, pour prêter une oreille attentive aux besoins de chacun.

Des échanges et propos récoltés, il n'y a pas de souci majeur rencontré. Il est constaté un certain bien vivre à Tullins avec un tissu social et une solidarité familiale fonctionnelle.

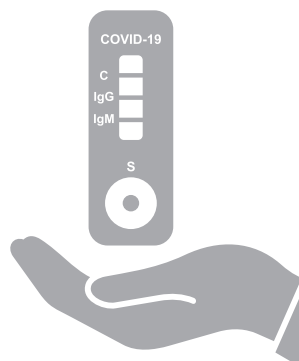
Si des personnes n'ont pas souhaité être rappelées, des échanges réguliers se sont instaurés pour d'autres et se poursuivent à ce jour.

## À SAVOIR ANIMATIONS POUR LES AÎNÉS

Vous avez 70 ans et plus, si vous souhaitez être informés des animations organisées par le Centre Communal d'Action Sociale, contactez le CCAS au 04 76 07 40 00.

## COVID-19

### PLUS DE 1 000 TESTS ANTIGÉNIQUES RÉALISÉS



Depuis le 17 novembre 2020, un centre de dépistage en drive a été mis en place sur la commune, sur le parking de la salle des fêtes.



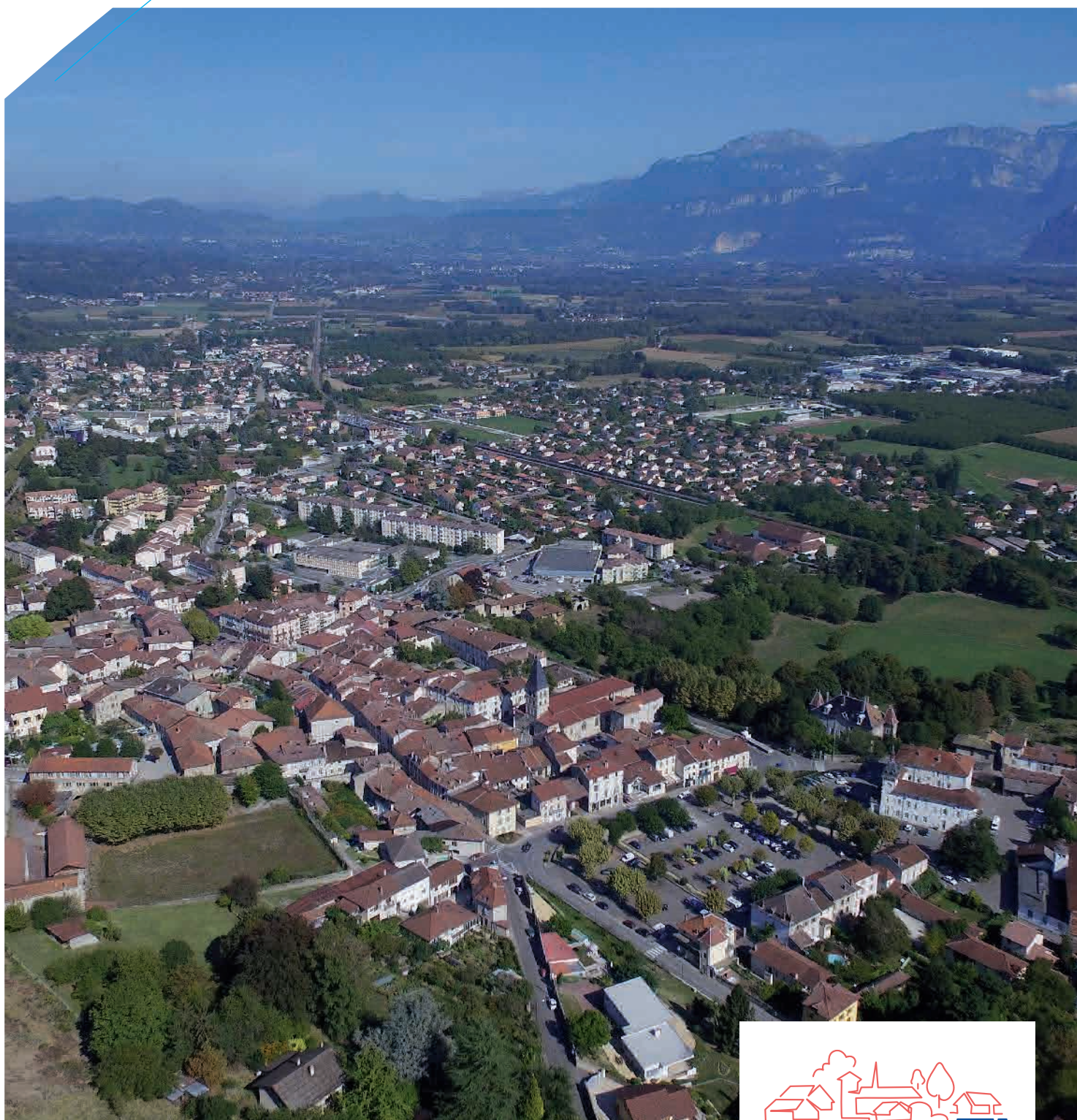
1 000 TESTS ANTIGÉNIQUES EFFECTUÉS

30 TESTS POSITIFS

Ce centre est à l'initiative d'une quinzaine d'infirmières libérales de Tullins, Saint-Quentin-sur-Isère, et Vourey, qui grâce à leur volonté et à leur collaboration, a pu voir le jour. Ces dernières interviennent volontairement sur leur temps de repos.

La municipalité s'est mobilisée autour des infirmières pour l'installation de ce centre et notamment grâce à l'équipe des Services Techniques de la commune qui, chaque matinée de test, vient installer le matériel à partir de 6h du matin pour que tout soit opérationnel à l'arrivée des personnes. Puis, l'équipe assure ensuite le démontage en fin de matinée.





## DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ

# Petites villes de demain

La Ville de Tullins, soutenue par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV) vient d'être retenue par le Ministère de la Cohésion des Territoires pour intégrer le programme *Petites villes de demain*.



## LA VIE DES PÔLES

DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ

# En quoi consiste ce programme ?

Tullins Fures a en effet la chance de faire partie des 1 000 communes retenues en France pour bénéficier de ce dispositif, aux côtés de 14 autres communes iséroises.

La labélisation «*Petites villes de demain*» vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Sont concernées les villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités et présentant des fragilités. Les élus peuvent ainsi disposer de moyens accrus pour concrétiser leurs projets de territoire.



### CONCRÈTEMENT, QUELS SONT CES MOYENS ?

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- ✓ Le **soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.
- ✓ **L'accès à un réseau**, grâce au Club *Petites villes de demain*, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- ✓ Des **financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Ce sont 3 milliards d'euros qui sont ainsi mis sur la table pour l'ensemble du programme.

C'est également toute une palette de partenaires financiers et techniques qui se mobilisent autour du programme : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des territoires, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Cerema, l'ADEME...

### QUELLES SONT LES ÉTAPES À VENIR ?

Rappelons que l'appel à candidatures a été lancé en octobre 2020, avec une date limite de dépôt de candidatures fixée au 7 novembre. Le dossier de candidature a donc été monté dans des délais très courts, avec le support de la CAPV. Les résultats ont été annoncés mi-décembre. Tout cela démontre une réelle volonté de la part du Gouvernement d'aller vite, le programme accompagnant les communes pendant 6 ans (jusqu'en 2026).

La toute première étape pour nous va consister à signer une **convention d'adhésion** au programme dans les prochaines semaines entre la Commune de Tullins et la CAPV d'une part, et l'État (représenté par son Préfet) d'autre part. À partir de là, nous disposerons d'un délai de 18 mois maximum pour élaborer un projet de territoire, en faisant appel à plusieurs expertises, mais en associant bien sûr la population et les acteurs du territoire. Ensuite une convention d'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) prendra le relais pour la mise en place des actions qui auront été décidées.

Pour orchestrer le pilotage et l'animation du projet territorial nous serons amenés à recruter un **chef de projet** dédié au programme, dont une partie du salaire sera prise en charge.

### EN QUOI CONSISTERA LE PROJET DE TERRITOIRE ?

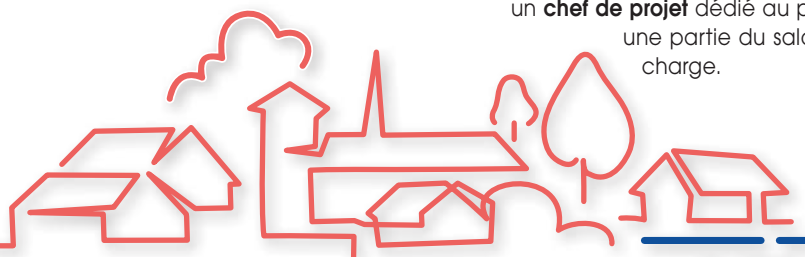
Il est trop tôt pour en parler, puisque ce projet sera défini au fil de l'eau, en fonction des diagnostics et études qui auront été menés. Mais au final, les actions décidées permettront de :

- rendre la ville plus conviviale et plus solidaire,
- renforcer le dynamisme économique et l'attractivité de la commune,
- prendre en compte les enjeux énergétiques et écologiques.

### En conclusion

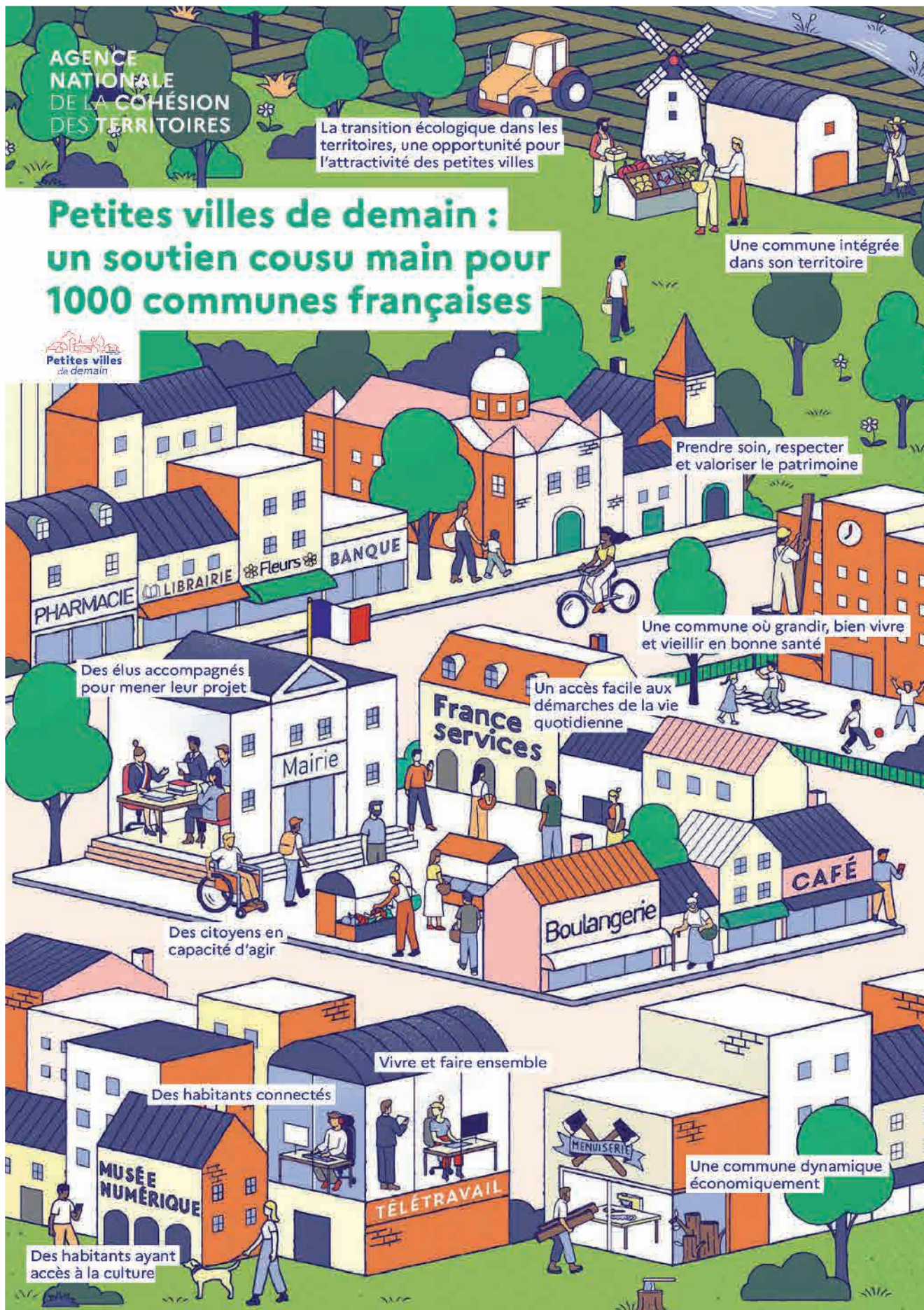
*Nous attendons beaucoup de ce programme qui nous permettra de lancer les actions de revitalisation attendues par les habitants. Gageons que d'ici 6 ans, à la fin de notre mandat, la physionomie de Tullins et son attractivité auront gagné à tous points de vue.*

*L'année 2021 s'annonce donc sous de bons auspices avec le lancement du programme «Petites villes de demain».*





Le schéma ci-dessous est assez représentatif des différents leviers d'actions possibles.



Pour aller plus loin, voir la vidéo de présentation de «Petites villes de demain» sur YouTube : <https://bit.ly/2Lfnunj>



## QUI DE NEUF ?

### JEUNESSE

Le Programme de Réussite Éducative a besoin de vous !

Accompagner les enfants et les jeunes (entre 6 et 18 ans) présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à leur développement, tel est l'objectif du Programme de Réussite Éducative conduit par le Pays Voironnais.



Afin de les guider dans l'organisation de leur scolarité et dans leur travail, le Pays Voironnais recherche des intervenants à raison de 2 heures par semaine et par enfant.

Les interventions se déroulent soit dans les écoles, collèges, lycées, salles municipales du territoire. Selon le contexte sanitaire, ces accompagnements pourraient se faire en visioconférence.

L'intervenant est en lien avec la famille de l'enfant ou du jeune, son établissement scolaire et le référent du Programme de Réussite Éducative.

### + d'infos

CDD rémunéré entre 10 h et 15 h selon la qualification.

Vous êtes intéressés : envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail

[pre@payvoironnais.com](mailto:pre@payvoironnais.com)

Possibilité de RDV par téléphone

04 76 65 65 78

## GESTION DES DÉCHETS

# Mieux trier : pour simplifier le tri !

Des consignes de tri plus simples entraînant la suppression du bac bleu, des fréquences et des jours de collecte modifiés...nos habitudes ont été bouleversées depuis le 2 novembre.

### Pourquoi de tels changements ?

- > Tous les emballages (sauf le verre) et les papiers même les plus petits se trient dans le bac jaune, y compris les pots, barquettes, films et sacs en plastique !

Cette simplification est une obligation réglementaire pour harmoniser les consignes de tri à l'échelle nationale d'ici 2022 et augmenter la part d'emballages ménagers recyclés en triant tous les emballages en plastique.



### Le ramassage du bac gris toutes les deux semaines ne va-t-il pas poser des problèmes d'hygiène ?

Une fois les nouveaux gestes de tri accomplis, il reste très peu de déchets dans nos bacs gris, ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte. Si les sacs jetés dans votre bac gris sont correctement fermés, cela ne devrait pas conduire à des nuisances olfactives et encore moins si vous triez vos déchets alimentaires dans le bac marron collecté chaque semaine ou dans votre composteur.

### COLLECTE DES DÉCHETS : DES CHANGEMENTS À VENIR LE 1<sup>ER</sup> MARS !

Suite aux modifications effectuées le 2 novembre, des ajustements de tournées sont nécessaires pour le bon fonctionnement du service. Cette réorganisation nécessite le changement des jours de collecte sur une partie de la commune. En février, les habitants impactés par ces modifications recevront dans leur boîte aux lettres leur nouveau calendrier à utiliser à partir du 1<sup>er</sup> mars.

La collecte spécifique de cartons réservée aux commerçants aura lieu tous les mardis. Il est impératif de présenter les bacs dédiés le lundi soir. Les habitants collectés par la mini-benne ne sont pas concernés par les changements.

Dès le 15 février, vous pourrez consulter vos jours de collecte en ligne applicables au 1<sup>er</sup> mars sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) /rubrique déchets / jours de collecte.

**RAPPEL !** Il est impératif de sortir ses bacs la veille au soir et de les rentrer au plus tôt après la collecte. Les bacs restant en permanence sur la chaussée attirent les dépôts sauvages et peuvent gêner l'accessibilité des piétons et la circulation.

### PETIT MÉMO

#### DANS LE BAC JAUNE :

- > **Tous les emballages** (carton, plastique et métal)
- > **Tous les papiers, les pots de yaourt, barquettes, sacs et films en plastique**
- > **Boîtes métalliques**
- > **Briques de crème fraîche, de lait, de jus de fruits...**
- > **Petits emballages**



#### DANS LE BAC MARRON :

- > **Déchets alimentaires, même les cuisinés**

#### DANS LE BAC GRIS :

- > **Tout ce qui ne se recycle pas ou ne se composte pas** (poubelle résiduelle, poubelle de salle de bains)



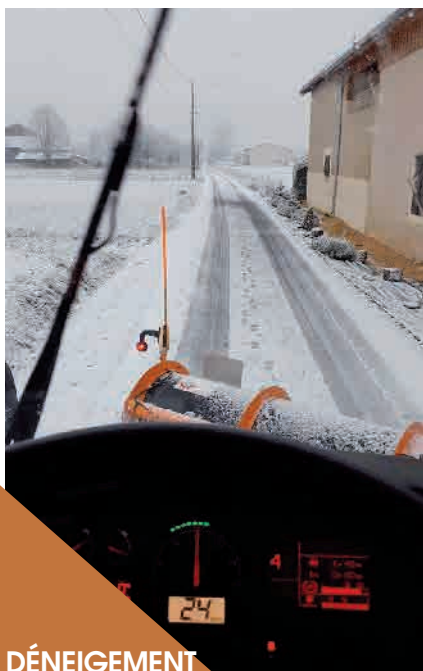
En savoir + : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)



# Les Services Techniques de la commune : des agents impliqués pour améliorer le quotidien des habitants

## ZOOM SUR ...

La commune de Tullins s'étale sur une surface d'environ 29 km<sup>2</sup>, avec un centre-ville compact à une altitude de 230m pour l'Hôtel de Ville, des coteaux à l'Ouest montant à une altitude maximum de 780m et les plaines de Tullins et Fures à l'Est.



### DÉNEIGEMENT

L'ensemble des voies communales (routes et chemins roulables) présentes sur la superficie du territoire tullinois sont à la charge de la Ville, à l'exception des routes départementales traversantes.

Les Services Techniques sont en astreinte neige 24h/24 7j/7 pendant la saison froide d'hiver, avec une vigilance et anticipation d'intervention effectuée par les agents et élus habitant sur la commune afin de permettre la circulation et le déplacement des Tullinois dès les premières heures.

La Ville dispose de 2 camions avec lames et saieuses pour les coteaux et les plaines ainsi que de 2 petits tracteurs équipés à l'identique pour le centre-ville aux rues étroites.

L'intervention est déclenchée par les élus ou directement par les agents ou le directeur des Services Techniques.

### ASTREINTE

Une astreinte de 2 personnes avec véhicules est en place 24h/24 7j/7 365j/an afin de répondre aux urgences pouvant survenir en dehors des heures travaillées : sécurisation après accident, interventions lors de forts événements climatiques (tempête, grêle...), problèmes sur bâtiments...

**L'astreinte est déclenchée par les élus.**

Les Services Techniques composés de 19 agents, dont un directeur et une assistante sont organisés autour de trois pôles principaux. Ils peuvent être amenés à réaliser en interne des « gros travaux » (mise en place d'éclairages publics, relamping...). Le service Urbanisme est également rattaché à la direction des Services Techniques ; ce service vous sera présenté dans un prochain numéro de Tullins m@g.

Christophe Chardon, Corine Richard, Fernando Campos Da Silva, Guillaume Fabbri, Paul Fraschetto, Philippe Khalifaune, Frédéric Lisac, Maurice Magnat, Patrice Marra, Fabrice Mathon, Pierre-Luc Mollard, Lucie Pesenti, Serge Pétriment, Arnaud Protti, Hervé Recule, Gaëtan Rey, Didier Robert, Jonathan Boucherand, Fabrice Marra.



### Les 3 pôles : Patrimoine, Voirie et Espaces Verts

Dont les limites et missions, très souvent transversales liées à la polyvalence des agents, sont décrites succinctement ci-dessous.

#### PÔLE PATRIMOINE



→ **Missions principales :** *entretien courant des locaux, amélioration et embellissement, préparation d'événements, gestion du chauffage, livraison de combustible.*

Ce pôle regroupe la totalité des bâtiments publics : communaux, sportifs, scolaires, petite enfance, culturels, culturels et associatifs.

Soit 32 sites comprenant notamment :

- > 2 groupes scolaires avec maternelle + élémentaire + restaurant (1 sur Tullins et 1 sur Fures)
- > Des équipements sportifs : 3 gymnases, 1 dojo, 1 tribune, 4 courts de tennis, 1 piscine, 1 boulodrome.
- > 2 églises (1 sur Tullins et 1 sur Fures)
- > 1 Maison des associations
- > 1 École de musique
- > Multi-accueil Floréal / RAM
- > 1 salle des fêtes
- > Des salles publiques (Jean Moulin, la piscine, Jean Monnet, Cressonnière)
- > 1 Maison de la Petite Enfance
- > L'Agence Postale communale de Fures
- > 1 cinéma
- > Des bâtiments administratifs : Hôtel de Ville, bâtiment La Pléiade regroupant la MJC, 1 Médiathèque, 1 Ludothèque, le CCAS, le Centre Des Finances Publiques
- > 1 Gendarmerie
- > Des logements de fonction et d'urgence

#### PÔLE VOIRIE



Regroupant l'entretien et la maintenance de la totalité des routes, voiries et chemins sous la responsabilité de la commune, soit environ 80km de linéaire.

→ **Missions principales :** *entretien/réfection des bandes roulantes et parkings, cours d'écoles, nettoyage des espaces communs, voiries et cours (balayeuse, souffleur, manuel...), éclairage public, ramassage des corbeilles, ramassage des dépôts sauvages, entretien des réseaux apparents d'eaux pluviales, aires de jeux, sécurisation des espaces.*

#### PÔLE ESPACES VERTS



Regroupant l'entretien et la maintenance de la totalité des espaces verts et bois :

- > Massifs fleuris
- > Surfaces en stabilisé/gravier = 2,3 hectares
- > 4 stades (rugby + football)
- > 2 cimetières = 1,6 hectare
- > Parc des Chartreux = 38 hectares
- > Abords des voiries
- > Sentiers

→ **Missions principales :** *entretien courant des voiries des 2 côtés (désherbages des trottoirs, bas-côtés routiers, parkings...), tonte des prairies, entretien des plages de dépôts et des espaces extérieurs des écoles, nettoyage de noues, plantations, arrosage, élagage et coupe d'arbres, sécurisation des espaces, aires de jeux, embellissement.*

**À remarquer :** l'absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires sur la commune, ouvrant droit à une labellisation.



INFO  
périscolaire



# Inscriptions pour la rentrée 2021-2022

à partir du 1<sup>er</sup> février

Vous êtes concernés :


- ⇒ si vous avez un enfant né en **2018**, pour intégrer une classe de petite section maternelle à **la rentrée de septembre 2021**,
- ⇒ si vous avez un enfant en grande section de maternelle à l'école Floréal et que vous devez l'inscrire en cours préparatoire à l'école élémentaire Lucile et Camille Desmoulins,
- ⇒ ou si vous venez d'arriver sur la commune de Tullins.

Concernant le groupe scolaire de Fures, le passage de grande section de maternelle au cours préparatoire se fait automatiquement, il n'est pas nécessaire de faire une inscription.

**Les inscriptions se font en ligne,  
sur le site de la Ville**

[www.ville-tullins.fr](http://www.ville-tullins.fr)

dans la rubrique **Education/En un clic**.



**Pour les inscriptions en  
petite section, merci de le  
faire avant le 12 février.**

Direction éducation-enfance-jeunesse : 04 76 07 40 01



**Tullins Fures**  
[www.ville-tullins.fr](http://www.ville-tullins.fr)